

cela sera établi, il y aura là une population de cent mille âmes vivant dans l'aisance et la prospérité, une riche population de cultivateurs."



Je lis dans une des brochures de M. Pelland:

" M. Buies écrivait naguère que la Baie des Chaleurs était la région la plus cosmopolite de toute la province. Il est de fait que l'on y rencontre des colons de toutes les origines: acadiens, jersiais, guernesais, américains, irlandais, écossais, canadiens-français. Les premiers établissements dans ce comté datent du régime français, mais leur importance s'accrut surtout avec rapidité à la suite de l'exode des loyalistes américains. Un certain nombre de familles américaines ne voulant pas changer d'allégeance mais demeurer fidèle à l'Angleterre avait pressé le gouvernement impérial, vers 1780, de leur concéder des terres. Leur demande fut agréée et c'est vers le comté de Bonaventure et de Gaspé que ces familles que l'on désignait sous l'appellation de " Loyalistes ", se dirigèrent de préférence. 200 familles de ces " loyalistes " vinrent s'établir en 1874, à New-Carlisle, dans la baie des Chaleurs et à Douglastown, dans la baie de Gaspé. Le gouvernement de l'époque alloua à chaque chef de famille un lopin de terre de deux cents acres et à chaque femme, fille et enfant cinquante acres.

" Jusqu'en 1786, époque à laquelle les terres furent octroyées régulièrement, la

couronne anglaise se chargea elle-même de subvenir à l'entretien des familles des loyalistes. On accorda des rations à chaque homme et à sa famille pour trois années. Le roi et la reine d'Angleterre firent encore plus. Ils fournirent aux loyalistes établis sur les bords de la baie des Chaleurs les instruments agricoles, les meubles, la literie, etc. Ces loyalistes se mirent bravement à l'oeuvre et créèrent en peu de temps des établissements qui ne tardèrent point à prospérer. Ce sont les descendants de ces familles loyalistes que l'on retrouve encore aujourd'hui à New-Carlisle, à New-Richmond et quelques autres endroits du comté de Bonaventure. Pendant de longues années, les loyalistes formèrent le gros de la population sur les bords de la baie des Chaleurs et même dans tout le comté. Ils ont encore la majorité dans les villages de New-Carlisle et de New-Richmond. Mais la situation s'est quelque peu modifiée depuis cinquante ans. L'élément canadien-français commença alors à envahir peu à peu ce territoire si plein de ressources, et à l'heure actuelle, il s'est développé dans de telles proportions qu'il forme la majorité de la population dans le comté. Le recensement de 1901 donne au comté de Bonaventure une population totale de 24,495 âmes. Sur ce nombre 17,0006 habitants sont d'origine française. Il n'est que juste d'ajouter que ces divers éléments vivent ensemble dans la concorde la plus parfaite et que les différences d'origine ont rarement été la cause de froissements.

